DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COU COURS DU MOIS D'AVRIL 2024

Une fillette violée en commune Matongo, province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 6 avril 2024 indique qu'en date du 30 mars 2024, vers 19 heures, sur la colline Burengo, commune Matongo, province Kayanza, Bonaventure Hatungimana alias Gihitori a violé P. N, âgée de 6 ans. Selon des sources sur place, Bonaventure a promis à Pascasie de lui donner du jus et des arachides si elle accepte de coucher avec lui. Les faits se sont passés dans les enceintes du marché de Matongo. L'enfant est rentré en pleurant avec des difficultés de marcher et du sang coulait entre ses jambes. Selon les mêmes sources, sa mère l'a vite transporté au CDS Matongo et l'expertise a confirmé le viol. La victime a révélé le nom de l'auteur du viol et ce dernier a été appréhendé par la police sous l'ordre de l'OPJ, Firmin Ngendakuriyo le matin du 31 mars 2024 puis incarcéré au cachot du poste de police de la commune Matongo.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 1er avril 2024, vers 14 heures, sur la colline Muhanda zone Muruhukiro commune et province Rumonge, M. E, âgée de 14 ans a été violée par Juvent Ndayipfukamiye, âgé de 41 ans, agriculteur, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était allé chercher du bois de chauffage dans un buisson près de son domicile et le violeur l'a surprise dans ce buisson et l'a violée. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au centre de prise en charge médicale Humura de Mutambara situé en zone Gatete commune et province Rumonge. Le présumé auteur a été arrêté par la police en date du 2 avril 2024 et détenu au cachot de la police au chef-lieu de la commune Rumonge.

Une femme battue en commune et province Rumonge

En date du 3 avril 2024, sur la colline Kanyenkoko, commune et province Rumonge, Charlotte Ndayishimiye, âgée de 31 ans a été battue et blessée au niveau de l'œil gauche par son mari Bukuru Betuel, âgé de 41ans enseignant au Lycée urbain de Rumonge, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le concubinage de son mari a été la source de conflit. La victime a été

LIGUE ITEKA

conduite au centre Humura par ses voisins pour la prise en charge et le présumé auteur a été arrêté par la police et emprisonné le lendemain au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Une fille violée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 avril 2024 indique qu'en date du 29 mars 2024 sur la colline Nyabasanze, zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, P.I, âgée de 13 ans, écolière en 7ème année à l ECOFO Nyanza-lac a été violée par Mathias Nyabenda résident de la même colline Nyabasanze, marié et père de 4 enfants, membre du parti CNDD-FDD.

Selon des sources sur place, l'auteur présumé a profité de l'absence des parents de la victime qui est épileptique. L'expertise médicale, le sous vêtement de l'enfant déchiré ainsi que certains voisins qui ont secouru l'enfant juste quelques temps après l'acte confirment ce viol. Le présumé auteur a été arrêté par la police qui a été alertée par les voisins de la victime et conduit au cachot du commissariat de police à Nyanza Lac. Après 10 jours, l'OPJ prénommé Nestor a libéré l'auteur après avoir reçu une corruption de 500.000 fbu.

Une fille violée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 2 avril 2024, sur la colline Bukeye, commune Nyanza -lac, province Makamba, S.K âgée de 14 ans, a été violée par François alias Kadogo, cultivateur et originaire de la province Gitega, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur a menacé de mort la victime. Selon les mêmes sources, des conséquences de ce viol et de ces menaces commencent à se manifester chez la victime par des troubles mentaux et cette dernière reçoit un traitement psychosocial au centre intégré de Karusi. Le présumé auteur reste sous les mains de la police et un OPJ nommé Diboli, continue les enquêtes.

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 avril 2024 indique qu'en date du 4 avril 2024, au quartier France, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, E. I, âgée de 9 ans, élève en 2ème année, à l'ECOFO Rukaramu, a été violée par Cédric Nkurunziza, âgé de 30 ans, membre du parti CNDD-FDD.

Selon des sources sur place, l'enfant venait rendre visite à sa voisine - et elle a été –kidnappé par Cédric et conduite dans une maison en cours de construction et puis l'a violée. Cet enfant n'avait rien dit à ses parents et c'est lors qu'elle a commencé à avoir la pue dans sa partie génitale - qu'elle a dévoilé le secret. Cédric Nkurunziza a été arrêté et incarcéré au cachot du parquet à Kabezi, en province Bujumbura rural et la victime a été conduite au centre Seruka de Bujumbura Mairie.

Une fillette violée en commune Giharo, province Rutana

En date du 15 avril 2024, sur la colline Kabingo, commune Giharo, province Rutana, A.O.I, âgée de 13 ans, élève, a été violée par Zebiya, Imbonerakure, conducteur de moto. Selon des sources sur place, la fille était dans son cours du soir, chez son enseignant, ce dernier l'avait libérée vers 20 heures.

LIGUE ITEKA

De retour à la maison, A. O.I, a croisé Zebiya et ce dernier l'avait sollicitée de monter sur la moto pour qu'il la déplace jusqu'à la maison. Mais au lieu d'aller à la maison de la victime, Zebiya l'a conduite dernière le mur de l'église afin de la violée. Selon les mêmes sources, cette élève vit chez son oncle E. N, et ce dernier avait vu une moto stationnée tout près de chez lui plus de 30 minutes et a approché pour connaître à qui appartient l'automobile.

En s'approchant de la moto, il avait vu sa nièce en train de s'habiller. En rentrant, E.N, avait dit à sa nièce de se rendre chez le chef collinaire de Butezi, Ferdinand Nyawuma pour lui expliquer ce qui lui est arrivé. Arrivée chez cette - autorité, après l'avoir écoutée -, il avait demandé de secourir l'enfant en l'emmenant à l'hôpital pour des soins. Zebiya avait eu peur du constat et s'était dirigé chez ce chef de colline Ferdinand Nyawuma pour étouffer l'affaire où - il a fini par être arrêté et conduit au cachot de la police de Giharo. Il a été transféré à Rutana en date du 17 avril 2024, puis à la prison centrale de Bururi et a été jugé coupable.

Une fillette violée en commune et province Kayanza

En date du 18 avril 2024, vers 19 heures, sur la sous colline Bwari, colline Nemba, commune et province Kayanza, E. N, âgée de 15 ans, élève en 7ème, à l'ECOFO Bwari, a été violée par Samson Manirakiza, âgé de 27 ans, célibataire, cultivateur de la même localité.

Selon des sources sur place, la victime provenait du marigot puiser de l'eau quand elle a croisé en cours de route Samson et lui montrant un grand couteau pour l'intimider ant de coucher avec lui sinon il pourra la tuer. Selon les mêmes sources, la victime a accepté de peur d'être tuée.

Après le viol, le présumé auteur a pris fuite et reste introuvable. La victime a été conduite la même nuit au centre de santé Gahahe pour des soins médicaux.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 18 avril 2024, vers 19 heures, sur la colline Kivogero, commune Bukeye, province Muramvya, K.K, âgée de 14 ans, élève en 9ème à l'ECOFO Kivogero, a été violée par Bernard Niburana, âgé de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur.

Selon des sources sur place, la victime revenait de la répétition dans une chorale de l'église pentecôte dont elle est membre. A quelques minutes de chez elle, elle a été attrapée et violée dans un buisson par Bernard Niburana membre de la même chorale et de la même colline, Selon les mêmes sources, Bernard avait dit à ses compagnons qu'il allait seul accompagner K.K.

Les sources médicales de l'hôpital de Giko ont confirmé qu'il y a eu viol. Le présumé auteur a pris le large le lendemain quand il a appris qu'il était recherché par la police.

Grossesse non désirée en commune Kayogoro, province Makamba

Sur la colline Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, A.T, âgée de 16 ans, malade mentale, a été engrossée par Cyriaque Manirakiza, membre du parti CNDD-FDD, commerçant. Selon des sources sur place, A.T, a montré celui qui l'a engrossée et cette grossesse est de 4 mois.

La police a procédé à l'arrestation du présumé auteur malgré la résistance des administratifs et

LIGUE ITEKA

certains jeunes Imbonerakure de cette colline. Le dossier de Cyriaque Manirakiza a été transmis au parquet de Makamba depuis le 16 avril 2024 et ce présumé violeur reste toujours gardé au cachot du commissariat communal de Kayogoro.

Une femme tuée en commune Gatara, province, Kayanza

En date du 26 avril 2024, vers 21 heures, sur la sous-colline Nshingori, colline Rubagabaga, commune Gatara, province Kayanza, Adèle Nyabenda, âgé de 39 ans, cultivatrice, a été tuée par Julien Bimenyimana, son mari, âgé de 40 ans, cabaretier. Selon des sources sur place, Julien et Adèle avaient passé la journée ensemble en train de partager un verre au centre Rango et rentrés en cours de route, la nuit, ils se sont chamaillés et Julien a accusé sa femme d'infidélité. Selon les mêmes sources, Julien Bimenyimana a frappé sa femme à l'aide d'une bouteille au niveau de la tête et celle-ci a perdu connaissance sur place. Julien a été arrêté par le comité mixte de sécurité à Rubagabaga et conduit la même nuit au cachot communal Gatara pour questions d'enquêtes judiciaires. La victime a été conduite au centre de santé Maramvya par des gens qui étaient autour du lieu du crime où elle est morte vers minuit et enterré le 27 avril 2024 par sa famille à la colline Rubagabaga même.

Une fille violée en commune Kinyinya, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2024 indique qu'en date du 11 avril 2024, vers 16 heures, dans le champ de haricots, sur la colline et commune Kinyinya, province Ruyigi, I. A, âgée de 8 ans a été violée par Karenzo, âgé de 33 ans, possédant un handicap mental. Selon des sources sur place, la victime revenait de la boutique où elle était allée acheter du savon et elle a rencontré Karenzo et l'a violée. Alertés par les cris de l'enfant, les parents sont venus au secours de leur enfant et l'ont conduit à l'hôpital Kinyinya pour bénéficier des soins médicaux. Le présumé auteur du viol quant à lui a été arrêté par le comité mixte de sécurité et conduit à la police judiciaire de Kinyinya pour des raisons d'enquêtes.

Une fille violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2024 indique qu'en date du 5 avril 2024, dans la matinée, N.S, âgée de 10 ans, native de Gikwiye, commune Butaganzwa, province Ruyigi, a été violée par un homme non identifié que la victime a qualifié de fou. Selon des sources sur place, la victime a quitté là où elle avait passé la nuit sur la colline Kiyabu pour aller rendre visite à une femme appelée Faustine de la colline Nyarurambi. En cours de chemin, elle a croisé un inconnu qui l'a violée. Arrivée à Nyarurambi, elle ne pouvait pas marcher convenablement mais aussi ne pouvait pas expliquer ce qu'il lui était arrivé. C'est après deux jours que ses proches ont constaté que ses organes génitaux avaient été touchés. Transportée au CDS Muriza, elle a été refusée les soins sans payer 15 000 fbu et après ce refus, la victime a été conduite à l'hôpital Ruyigi où elle a été prise en charge. Selon les mêmes sources, la victime est une orpheline de mère et son père vit dans un endroit inconnu.

LIGUE ITEKA